

CILR "1% LOGEMENT"

Date de retour :

N° dossier :

Tolérance de 2 mois après l'entrée dans les lieux pour déposer son dossier

AVANCE LOCA-PASS® (financement du dépôt de garantie)

Durée de remboursement souhaitée : |__| année |__| mois

GARANTIE LOCA-PASS® (garantie de paiement de loyers et charges)

Locataire

Colocataire

Nom - Prénom

Nom de jeune fille

Date de naissance

Lieu de naissance

Nationalité

Situation familiale

Enfants / personnes à charges

Revenu mensuel moyen

Autres ressources

Adresse actuelle

Téléphone fixe

Téléphone portable

Adresse des parents

Téléphone parents

N° Sécurité Sociale

N° Allocataire

Employeur

Adresse

Téléphone

Profession

Nb :

Nb :

SITUATION

- Salarié(e) d'une entreprise du secteur privé en :
- Premier Contrat à Durée Indéterminée à temps complet
 - Contrat à Durée Indéterminée
 - Contrat à Durée Déterminée
 - Contrat d'Apprentissage ou contrat de Professionnalisation
- Fonctionnaire ou contractuel(le) de la Fonction Publique
- Intérimaire
- Travailleur saisonnier d'une entreprise du secteur assujetti
- Etudiant
- Demandeur d'emploi (inscrit aux ASSEDICS)
- Retraité(e) depuis moins de 5 ans
- Retraité(e) depuis plus de 5 ans
- Profession indépendante
- Autres (à préciser) : _____

DÉCLARATION LOCATAIRE ET COLOCATAIRE

Je (nous) soussigné(e)(s) _____ certifie(ions) l'exactitude des renseignements ci-dessus et reconnaissons avoir été informés qu'en cas de fausse déclaration, les sommes reçues au titre de la présente aide devraient être immédiatement remboursées au CILR sans qu'il soit nécessaire, pour ce dernier, de procéder à l'envoi d'une mise en demeure préalable. Le CILR se réserve le droit de contrôler l'exactitude des renseignements fournis.

Je (nous) déclare(ons) sur l'honneur :

- ne bénéficier d'aucune autre aide (dépôt de garantie, garantie de paiement de loyers et charges) accordée pour le même logement et ne pas avoir déposé de demande similaire auprès d'un autre CIL / CCI.
- ne pas avoir déposé de dossier auprès de la Commission de surendettement de la Banque de France en vue de l'élaboration d'un plan de redressement ou ne pas bénéficier d'un tel plan au moment de la demande d'avance Loca-Pass.

J'ai bien noté qu'en cas d'accord du CILR pour financer le dépôt de garantie sollicité :

- sous forme d'avance sans intérêt, les fonds seront versés directement au bailleur après l'acceptation définitive par moi-même de l'offre de prêt émise par le CILR et après la signature du bail.
- sous forme d'engagement de versement (pour les structures collectives), les fonds seront versés directement au bailleur à la première demande justifiée de celui-ci.

J'ai bien noté également qu'en cas de mise en jeu de la garantie de paiement de loyers et charges, les fonds seront versés au bailleur à charge pour moi de les rembourser au CILR sur une durée maximale de 3 ans.

J'ai bien noté que la garantie LOCA-PASS[®] est plafonnée à 2 300 € par mensualité garantie.

J'ai bien noté que la GARANTIE LOCA-PASS[®] est exclusive, pour le même logement, d'une aide de même nature accordée par le Fonds de Solidarité Logement (FSL), ainsi que le PASS-GRL[®] et de toute assurance pour la Garantie des Loyers Impayés (GLI) pouvant être souscrite par le bailleur, l'octroi ou la souscription actuelle ou future de telles garanties FSL, PASS-GRL ou GLI étant susceptible d'entraîner la caducité de la GARANTIE LOCA-PASS[®] accordée.

J'ai bien noté que je m'engage à prévenir le CILR lors du départ du logement.

Certaines des réponses au présent questionnaire sont obligatoires, la non-réponse pouvant entraîner le refus de l'aide demandée. Les informations recueillies ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires, et seront notamment transmises à l'UESL et à l'ANPEEC. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Signature du locataire et mention Lu et Approuvé

Signature du co-locataire et mention Lu et Approuvé

Dispositions relatives au cumul d'aides :

- Le demandeur peut cumuler une GARANTIE LOCA-PASS[®] avec une autre garantie de même nature accordée par une personne physique ou morale, à l'exception du FSL.
- La GARANTIE LOCA-PASS[®] est exclusive du PASS-GRL[®] ou d'une assurance Garantie des Loyers Impayés (GLI), leur souscription par le bailleur pour le même logement rendant automatiquement caduque la GARANTIE LOCA-PASS[®] Accordée.
- Le demandeur ayant déjà obtenu une avance et/ou une garantie Loca-Pass pour un précédent logement peut présenter une nouvelle demande d'aide pour une nouvelle résidence principale dès lors qu'il a honoré ses engagements.

LE BAILLEUR

Nom – Raison sociale

Représenté par

Adresse

CP - Ville

Téléphone

CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT

Nature du parc : Social Privé conventionné Privé conventionné loi Besson Libre

Type de logement : F1 F2 F3 F4 F5 F6

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Paiement du loyer : échu

à échoir

Surface habitable

m²

Montant dépôt de garantie

€

Surface annexe

m²

Montant loyers et charges garantis

€

Loyer

€

Modalités de révision

Charges

€

Entrée dans les lieux le

Chauffage compris

Oui Non

Périodicité de quittancement

Convention de réservation : parc privé conventionné (option à compléter le cas échéant)

Logement faisant déjà l'objet d'une convention de réservation :

o Date de la convention : / /

o Fin de la durée du droit de réservation avec le CILR : / /

Logement pour lequel le bailleur accepte de signer une convention de réservation avec le CILR

o Durée de la réservation : année mois

DÉCLARATION BAILLEUR

Je soussigné(e) le bailleur ou son représentant, certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus et, en cas d'accord du CILR pour l'octroi de l'aide ou des aides demandées par le locataire, m'engage à louer le logement à ce dernier aux conditions indiquées dans la présente page, sans qu'une assurance pour la Garantie des Loyers Impayés (GLI) ou un PASS-GRL[®] n'aient été souscrits. (Sauf si pas de GARANTIE LOCA-PASS[®])

AVANCE LOCA-PASS[®] : J'ai bien noté qu'en cas d'accord du CILR pour financer le dépôt de garantie sollicité :

- Sous forme d'avance sans intérêt, les fonds me seront versés directement après l'acceptation définitive par le locataire de l'offre de prêt émise par le CILR et sur présentation d'une copie du bail dûment signé. À charge pour moi de les restituer directement au locataire, lors de son départ dans les délais fixés à l'article 22 de la loi du 6 juillet 1989.
- sous forme d'engagement de versement (pour les structures collectives), les fonds me seront versés directement à la première demande justifiée.

GARANTIE LOCA-PASS[®] : J'ai bien noté que pour la garantie de paiement de loyers et charges, l'acceptation du CILR sera matérialisée dans une annexe au bail et que la mise en jeu de la garantie est subordonnée à la défaillance du locataire après une première mise en demeure (lettre de rappel après 1^{ère} relance) restée infructueuse. Le décompte présenté au CILR fera apparaître le montant de l'APL (ou AL) directement versé au bailleur et qui viendra en déduction.

J'ai bien noté que la GARANTIE LOCA-PASS est plafonnée à 2 300 € par mensualité garantie.

J'ai bien noté que la GARANTIE LOCA-PASS[®] est exclusive, pour le même logement, d'une aide de même nature accordée par le Fonds de Solidarité Logement (FSL), ainsi que le PASS-GRL[®] et de toute assurance pour la Garantie des Loyers Impayés (GLI) que j'aurais pu ou serais susceptible de souscrire. Je déclare avoir connaissance que l'octroi ou la souscription actuelle ou future de telles garanties FSL, PASS-GRL ou GLI est susceptible d'entraîner la caducité de la GARANTIE LOCA-PASS[®] et m'obligera à procéder au remboursement des sommes qui auraient d'ores et déjà pu m'être versées par le CILR pour le compte du locataire.

Fait à

, le

/ /

Cachet et signature du bailleur

LES AIDES DEMANDÉES

• L'avance Loca-Pass (financement du dépôt de garantie)

- Avance sans intérêt, avec un différé de trois mois, remboursable sur une durée de 3 ans avec des mensualités de minimum 15 €

• La garantie Loca-Pass (garantie de paiement de loyers et charges)

- 1 an et 6 mois de loyers et charges sur une durée de trois ans à partir de la date de prise d'effet du bail
- 3 ans de loyers et charges (en contrepartie d'une réservation locative dans le parc privé conventionné)

PIÈCES À FOURNIR

Dans tous les cas :

- carte d'identité ou livret de famille si enfants à charge
- avis d'imposition de l'année n-2 (+ de 30 ans) (toutes les pages)
- justificatif des autres ressources (RMI, CAF, ...)
- estimatif de la CAF pour l'aide au logement
- un relevé d'identité bancaire
- bail signé
- relevé d'identité bancaire du bailleur

Selon le cas :

- **salarié(e) ou fonctionnaire**
 - bulletins de salaire des 3 derniers mois
 - attestation de l'employeur mentionnant l'emploi et le type de contrat ou copie du contrat de travail
 - pour intérimaire, contrat de mission en cours au moment du dépôt du dossier
- **Demandeur d'emploi**
 - carte de demandeur d'emploi ou attestation ASSEDIC
 - 3 derniers versements d'indemnités ASSEDIC
- **étudiant**
 - notification de bourse
 - carte d'étudiant
- **retraité(e)**
 - justificatif du départ en retraite
 - justificatif de la pension de retraite
 - relevé de carrière (si vous l'avez)
- **profession indépendante**
 - dernier bilan comptable complet



IMPORTANT : Dans le cas où le dossier est constitué par **deux personnes**, les pièces sont à fournir pour chacune d'entre elles.